

Bonjour,

Nous revenons vers vous à la suite de la communication par Mme HERMANT, directrice départementale des finances publiques des Ardennes, du projet de restructuration du réseau DGFIP complétée par la diffusion par le Ministre de la carte des Ardennes réorganisées.

A noter :

- Fermeture des 15 trésoreries

- Maintien de seulement 3 implantations de pleine compétence DGFIP : Charleville-Mézières, Sedan et Rethel (très fragilisées).

En effet, le SIE (Service des Impôts des Entreprises) et la trésorerie disparaissent de Sedan où il ne resterait plus qu'un SIP (Service des Impôts des Particuliers).

Rethel se voit amputée de son SIE, son SIP et son SPF (Service de Publicité Foncière). Il n'y demeurerait qu'un service de gestion comptable.

Fumay et Vouziers seraient rayées de la carte, comme toutes les communes ne comportant actuellement qu'une trésorerie.

Le Ministre a écrit le 6 juin à l'ensemble des parlementaires du département, au président du Conseil départemental des Ardennes ainsi qu'aux présidents des associations locales d'élus. Le courrier aux élus du département était accompagné de deux cartes exposant pour la première le réseau de la DDFIP des Ardennes tel qu'il est aujourd'hui et la seconde figurant le réseau tel qu'il peut être envisagé à l'horizon 2022.

Nous vous joignons à toutes fins utiles une copie de la carte.

Si, à première vue, le nombre de points d'accueil semble augmenter, il s'agit d'un leurre grossier. Les points de conseils aux collectivités locales, au nombre de 8, ne fonctionneront qu'avec 5 conseillers mobiles. Les points d'accueil de proximité quant à eux ne sont en fait que les MSAP existantes et les futures MFS (Maison France Service). Elles n'interviendront que sur du renseignement généraliste, avec des compétences diluées et un concours très marginal de personnel de la DDFIP. Leur financement, très incertain, reposera sans aucun doute sur les collectivités locales.

Nous sommes convaincus, que cette carte présentée ne constitue qu'une étape transitoire vers encore moins de service public et constatons malheureusement que nos craintes sont très souvent fondées. Cette nouvelle configuration confirme voire accentue nos sinistres prévisions en matière de destruction d'emploi.

Nous joignons également à ce message la véritable carte des implantations des services des finances publiques dans les Ardennes à l'horizon 2022.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision en terme de missions et d'emplois.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que ce projet doit être discuté, selon le Ministre lui même, avec les élus locaux. Vous mesurez les enjeux pour les Ardennes . Nous espérons pouvoir compter sur votre action et votre soutien.

Si vous souhaitez soutenir nos actions et les services publics, vous pouvez:

- soumettre au vote de votre instance une délibération pour la défense du service public (modèle joint)
- nous contacter pour participer à nos futures actions
- nous tenir informés des actions que vous pourriez envisager afin d'en informer nos collègues et vous appuyer si vous le souhaitez.

Nous sommes prêts à vous rencontrer, à votre convenance.

Cordialement,

Pour l'intersyndicale 08